



La croix des Pinoux



Le plan d'eau de Feillens



Le bras de la Loëze



Abords du plan d'eau



Chemin du moulin des Buranges

Manziat
Mairie

Circuit de Randonnée n°5



Départ: mairie de Manziat

Arrivée: mairie de Manziat

Temps: 2 heures

Distance: 8 km environ

**Difficultés: aucune, par-
cours plat, routes, chemins.**

Téléphone : 03 85 23 91 77

Randonnée n°5 : le grand huit



Départ : Place de la Mairie. S'engager dans la rue de l'église puis tourner à gauche, descendre la rue du Chêne à droite jusqu'au chemin de l'Echaly qu'on prolonge par le chemin de la Verpillère après avoir traversé la route des Pinoux (1) devant le Calvaire. On quitte les dernières maisons en poursuivant tout droit ce chemin à travers des terres maraichères. On gagne les rives de la Loëze (2) ; on longe alors sa rive droite jusqu'au pont des Gours.(3)

Aussitôt passé le pont on tourne à droite pour suivre la rive gauche de la Loëze jusqu'à un 2ème petit pont que l'on n'emprunte pas. Se laisser conduire encore pendant 250m par le cours d'eau sur un chemin herbeux. On tourne alors à gauche pour longer un fossé que l'on franchit après quelques centaines de mètres afin de rejoindre la route Feillens-Vésines que l'on traverse pour l'emprunter à gauche.

Cent mètres plus loin, on prend sur la droite une belle allée de peupliers qui borde le plan d'eau de Feillens.

Suivre la direction indiquée « Place Lacharme » ; on franchit alors une chicane de pierres.

Quitter alors les bords arborés du plan d'eau pour passer sous une barre bloquant les gros véhicules et retrouver une route goudronnée.

A la hauteur d'une pancarte « Pont des Gours, 1,6km », tourner à gauche et suivre un chemin de terre au milieu des maraichages.

Tourner 300m à droite pour retrouver une voie bitumée.

A 150m, tourner à droite ; on se retrouve sur la route Vésines-Feillens que l'on quitte 20m après pour passer devant le Point de Recyclage. On rejoint la Croix des Beys et l'on regagne Manziat jusqu'au pont des Gours.

Remonter alors la rive droite de la Loëze, retrouver la route et poursuivre jusqu'aux Buranges(4) . A hauteur de l'ancien moulin, prendre le chemin empierré à droite. pour suivre à nouveau la Loëze.

Traverser la D933 à hauteur de « Terre de France ».

500m plus loin franchir la Loëze sur le petit pont de bois non loin du moulin Colon. Rejoindre la route des Bornes et l'emprunter à droite.

300m plus loin, prendre à gauche et gagner la route des Semalons ; tourner à gauche devant les Ets Courant.

Au bout de la rue des Gariques , tourner à gauche et rejoindre tout droit la place de la Mairie en remontant la rue de la Résistance(5).



La chicane de pierres

1. Les Pinoux :

A l'époque mérovingienne, le hameau des Pinoux, « Spinacus », existait déjà le long de la « Via Vicinale Antique ».

Les croix actuelles qui ont remplacé celles détruites à la Révolution ont été érigées entre 1840 et 1870 sauf celle des Pinoux remplacée en 1963 après qu'elle ait été renversée par un camion.

2. La Loëze : dans la région, les petits cours d'eau étaient des Lieuzes ou des Nieuzes.

3. Gours :

Endroit où les cours d'eau par suite d'une retenue naturelle ou artificielle formaient un petit étang. Il y avait toujours un gours derrière les moulins.

4. Les moulins :

Au Moyen-âge les seigneurs possédaient les moulins à eau, 3 à Manziat :

- moulin des Buranges (existait déjà vers l'an 1000)
- moulin Nillon (nom de son propriétaire)

- moulin Colon (des « De Colomb » ont été seigneurs de la Salle un certain temps)

5. Rue de la Résistance : appelée autrefois la « rue des fours » à cause des nombreux fours en activité dans les fermes qui bordaient cette voie.